



Et si vous utilisiez votre propre énergie ...
pour renforcer votre autonomie énergétique
et contribuer à la protection du climat.

Les avantages de l'autoconsommation

Un système photovoltaïque produit de l'électricité que vous pouvez soit consommer directement, soit injecter dans le réseau en échange d'une rémunération. Utiliser votre propre électricité pour faire fonctionner des appareils électriques, une pompe à chaleur ou charger une voiture électrique peut s'avérer économiquement avantageux, surtout si le prix de l'électricité de votre fournisseur est plus haut que les revenus générés par la vente de votre électricité solaire injectée dans le réseau.

En outre, l'ajout de batteries de stockage peut vous procurer une plus-value pour l'autoconsommation : elle vous permet d'utiliser le surplus d'électricité solaire durant la nuit. Toutefois, vu la consommation des ressources pour la production de la batterie et le coût non négligeable, nous recommandons un dimensionnement prudent de la batterie.

L'autoconsommation collective est une autre option intéressante. Elle vous permet de partager l'électricité produite avec vos voisins, améliorant ainsi la rentabilité de votre installation solaire.

Pour en savoir plus sur l'autoconsommation : klima-agence.lu/pv

Les outils libre-service de Klima-Agence

Pour évaluer la faisabilité et la rentabilité de votre projet, il est conseillé d'utiliser le cadastre solaire national disponible sur energie.geoportail.lu. Cet outil identifie les emplacements les mieux exposés au rayonnement solaire et propose une fonctionnalité pour l'autoconsommation, permettant à l'utilisateur d'estimer sa consommation et de déterminer l'investissement optimal.

Pour simuler les montants des aides étatiques, communales et des fournisseurs d'énergie disponibles en quelques clics, rendez-vous sur aides.klima-agence.lu.

